plantation d'une haie ou d'un arbre fruitier: mode opératoire

Période de plantation : *A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine !* Cette période est la plus favorable pour la plantation : début novembre à fin mars.

1° Si la parcelle est enherbée, une fauche avec évacuation est nécessaire. Un ameublissement du sol s'effectuera pour limiter la repousse des plantes herbacées suceptibles de concurrencer les jeunes plants et faciliter l'opération de plantation.

2° Contrôler l'humidité du sol, et éviter de planter dans un sol gorgé d'eau ou gelé.

3° Creuser le trou de plantation qui devra être plus large que la masse racinaire. Ajouter du compost si nécessaire.Pour les fruitiers, les trous de plantation seront suffisamment grands (1 à 1,2 m de côté) et pas trop profonds (0,50 m). Le tuteur sera placé avant l'arbre. Il est enfoncé légèrement du côté des vents dominants (O – SO).

4° Retailler les racines des plants (les racines cassées, trop longues, et une partie du chevelu racinaire) ainsi que le feuillage pour limiter le volume à la reprise.

5° Praliner les racines du plant dans un mélange de terre et d'eau éventuellement amélioré de compost, de bouse de vache. Cette opération améliorera le contact entre la racine et la terre et facilitera la reprise du plant.

6° Positionner le plant à la bonne profondeur (le collet est au niveau du sol). Pour les fruitiers, veiller à ce que le point de greffe du collet soit situé au-dessus du sol. Etaler les racines en les posant sur une petite butte de bonne terre ou de terreau, recouvrir le tout et tasser en aménageant une légère butte au pied de l'arbre.

7° Tasser le terre entre et autour du plant et arroser.

8° Pour les fruitiers, attacher l'arbre au tuteur avec un lien de caoutchouc rigide renforcé de couches de canevas tissé.

9° Pailler le pied de la haie les premières années permet de conserver correctement l'humidité du sol et limiter la concurrence des plantes herbacées. Une couche de 5cm environ de paille, copeaux de bois ou autres débris végétaux sains est nécessaire.

Protegez vos plantations !

Pour les fruitiers, en cas d'occupation des prairies par les campagnols, il est recommandé de placer un grillage à petites mailles dans le sol. Pour les vergers situés en bordure de forêts, prévoir une protection (spirale) contre les lapins ou les ongulés sauvages. Dans les prairies pâturées, protéger les arbres avec des corsets métalliques ou quatre piquets solidarisés avec des planches et entourés de fils barbelés.

Protéger la haie du bétail ou gibier si nécessaire. L'utilisation de manchons de protection ou de clôture à 1,5m du pied de la haie sera alors envisagé.

votre haie, c'est une question de choix...

1 Choisir la destination de votre haie :

La haie taillée associe des arbustes caducs et persistants en mélange pour délimiter une parcelle, de hauteur généralement entre 1 et 2 m, elle sera taillée 2 à 3x/an pour une bonne structure.

La haie libre associe des arbustes caducs et persistants, champêtres ou plus horticoles, à floraison et fructification échelonnée. Elle est utilisée aussi pour les « haies-clôtures », entre 1 et 3 m avec une taille moins sévère après la floraison des espèces ou l'hiver.

Le petit brise-vent, de même composition que les deux premières, ne sera taillé que sur les côtés pour faire monter la haie tout en maintenant reduite son épaisseur. Idéal dans les fonds de jardin et pour protéger les potagers.

Le grand brise-vent comporte en plus des arbustes, des arbres pouvant être conduits en cépées ou en haut jet. Avec une hauteur variable allant jusque 20m, c'est le brise-vent des prés et des champs, des espaces urbanisés, des terrains de sports, zones industrielles,…

2 Choisir les essences qui composeront la future haie selon sa destination:

Les arbres seront plus souvent destinés à la composition de brise-vents alors que les arbustes en garniront le bas. Pour les haies plus basses, il faudra se tourner vers les grands et petits arbustes qui subissent mieux la taille. En mélange (que ce soit à caractère ornemental, horticole, florifère ou autre), la haie offrira un résultat plus abouti et beaucoup plus intéressant à tous les niveaux (garnissage, écologie, résistance aux maladies, paysager, …).

3 Choisir la disposition des plans :

La haie peut être établie sur un ou plusieurs rangs. Un schéma de plantation peut aussi être réalisé pour estimer le nombre de plants (voir schéma ci-dessous).

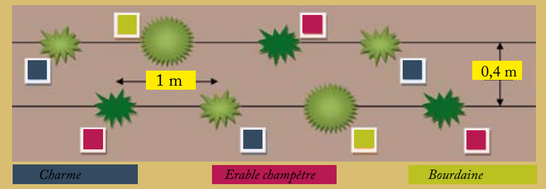

la biodiversité au verger, dans la haie...

Ne sous-estimons pas les bienfaits qu'une haie diversifiée ou qu'un verger peut apporter à notre faune et flore locale.

Le verger est incontestablement un des deux écosystèmes agricoles les plus riches d'un point de vue biologique avec l'alignement d'arbres têtards. Il permet l'implantation d'une abondante biodiversité généralement très utile pour l'agriculteur comme pour la société. L'intérêt biologique d'un verger est du essentiellement par la présence de cavités, branches mortes, poches de terreaux que proposent les plus anciens sujets. Les floraisons spectaculaires fournissent une source importante de pollen et de nectar pour les insectes printaniers. La production de fruits offre des compléments alimentaires hivernaux très importants pour les oiseaux et de nombreux insectes. Au final, du début de leur croissance à leur décomposition complète, les arbres fruitiers offrent gîte diurne, abri, nourriture, site d'accouplement, de ponte, de développement larvaire, d'hivernage,…à un nombre important d'espèces animales dont toutes les classes sont représentées (vers, myriapodes, amphibiens, mammifères, reptiles, oiseaux…). Ils servent aussi de support de germination à certaines espèces végétales.

Les haies indigènes ont de nombreux atouts biologiques, notamment celles plantées à proximité des vergers. Leur intérêt est d'autant plus grand que leur composition et leur structure sont variées. Elles protègent du grand vent, des gelées tardives et interviennent dans la lutte contre les ravageurs par la vie qu'elles attirent (oiseaux, chauve-souris, renards ,…). Elles offrent aussi des sites de nidification, de refuge et sont une source de nourriture par leurs fruits à une multitude d'animaux.

Pour tout complément d'information

GAL Entre Sambre et Meuse
Rue Albert Bernard, 13
6280 Gerpinnes
071/32.36.60
www.entre-sambre-et-meuse.be

Les Bocages asbl
Chaussée de l'Europe, 114
5660 Culs-des-Sarts
060/37.77.35
www.lesbocages.be

Avec le soutien financier des communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt. Photos: Natagora, les Bocages asbl, D. Colart, JF Huaux, M.Fautsch. Imprimé sur papier recyclé FSC.
Ed. resp. : A. Gouverneur, rue A.Bernard, 13 6280 Gerpinnes.

Commande groupée d'arbres, arbustes et de fruitiers

Automne 2009

Commander groupé, c'est:
- Enrichir la biodiversité de notre cadre de vie
- Valoriser les essences indigènes
- Contribuer à la construction de notre paysage

Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.

édito

L'opération de commande groupée a été mise sur pied afin de promouvoir la plantation d'essences indigènes dans notre région à des prix attractifs pour le particulier.

Cette opération vise à renforcer l'utilisation d'essences indigènes dont **l'origine est garantie**, à consolider le marché économique régional, à améliorer la biodiversité de notre environnement et à construire le paysage local. En offrant également des conseils personnalisés, l'opération vise à échanger des points de vue sur nos paysages et à promouvoir les bonnes pratiques de plantations et de gestion.

Cette action est menée à l'initiative du Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse en collaboration avec l'asbl Les Bocages et d'autres partenaires. D'autres actions complémentaires sont et seront menées sur le territoire des communes de **Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt** (gestion et aménagements de zones humides, valorisation de techniques de gestion écologique de sites, ...). Participez au développement de la nature dans votre commune, en vous impliquant dans les Plans communaux de la nature.

Pratiquement, l'opération **Commande groupée** s'effectuera une fois par an au mois de novembre entre 2009 et 2012. Pour des raisons pratiques, un seul lieu et une date de livraison sur le territoire. Cette année, elle aura lieu le **05 décembre 2009 à Cerfontaine**.

Appel à projet « Composez notre paysage »

Afin d'encourager les bonnes pratiques de gestion paysagère et naturelle, le GAL et ses partenaires offrent un coup de pouce aux agriculteurs, citoyens et associations désirant restaurer une zone humide, un verger, une haie, des saules tetards, un bord de cours d'eau... Deux fois par an, une série de projet seront sélectionnés sur base de critères précis (technique utilisée, plus-value écologique, animation ...). Les projets retenus bénéficieront d'un encadrement technique ou d'une aide financière (250 € à 2.500 €) permettant d'être concrétisés dans de meilleures conditions. Les formulaires de candidature et le règlement seront disponibles prochainement sur **www.entre-sambre-et-meuse.be** et dans les administrations communales partenaires.

Arbres et arbustes

Ref	Essence	A	a	T	F	Prix en 60/90	Prix en 90/120
A1	Aubépine à un style - *Cartaegus monogyna*		X		C	0,53 €	-
A2	Aulne glutineux - *Alnus glutinosa*	X			C	0,53 €	-
A3	Bouleau verruqueux - *Betula verrucosa*	X			C	0,53 €	-
A4	Bourdaine - *Rhamnus frangula*		X		C	0,53 €	-
A5	Charme - *Carpinus betulus*	X	X	X	C	0,71 €	1,11 €
A6	Chêne pédonculé - *Quercus robur*	X			M	0,53 €	-
A7	Eglantier - *Rosa canina*		X		C	0,53 €	-
A8	Erable champêtre - *Acer campestre*	X	X		C	0,53 €	-
A9	Erable sycomore - *Acer pseudoplatanus*	X			C	0,53 €	-
A10	Frêne commun - *Fraxinus excelsior*	X		X	C	0,53 €	-
A11	Fusain d'Europe - *Euonymus europaeus*		X		C	0,53 €	-
A12	Hêtre - *Fagus sylvatica*	X			M	0,71 €	1,17 €
A13	Houx - *Ilex aquifolium*		X		P	2,12 €	-
A14	Merisier - *Prunus avium*	X			C	0,53 €	-
A15	Noisetier - *Corylus avellana*		X		C	0,53 €	-
A16	Prunellier - *Prunus spinosa*		X		C	0,53 €	-
A17	Robinier faux-acacia - *Robinia pseudoacacia*	X			C	0,53 €	-
A18	Saule blanc - *Salix alba*	X		X	C	0,53 €	-
A19	Saule marsault - *Salix caprea*	X	X		C	0,53 €	-
A20	Sureau noir - *Sambucus nigra*		X		C	0,53 €	-
A21	Tilleul à petites feuilles - *Tilia cordata*	X			C	0,64 €	-
A22	Tilleul à grandes feuilles - *Tilia platyphylla*	X			C	0,64 €	-
A23	Troène commun - *Ligustrum vulgare*		X		S	0,58 €	0,69 €
A24	Viorne lantane - *Viburnum lantana*		X		S	0,53 €	-
A25	Viorne obier - *Viburnum opulus*		X		C	0,53 €	-

Arbres et arbustes :

A : Arbre de plus de 10 m

a: arbuste inférieur à 10 m

T: arbre qui peut être taillé en têtard

F: Feuillage : Caduc, Marscecent, Semi-persistant, Persistant

60/90 et 90/120 : taille des plants en cm

Fruitiers :

Taille : Uniquement disponibles en haute-tiges 8/10 cm (circonférence du tronc à 1,50m du sol).

RGF : variétés anciennes recommandées par le Centre de Recherche Agronomique de Gembloux

Distance de plantation conseillée entre arbre fruitier : 10 à 12 m

Arbres fruitiers

Pommiers :					
FP1	Reinette Etoilée	12,19 €	FP5	Belle Fleur à large mouche	12,19 €
FP2	Reinette de France	12,19 €	FP6	Jacques Lebel	12,19 €
FP3	Reinette de Hernaut RGF *	14,31 €	FP7	Gueule de Mouton	12,19 €
FP4	Reinette de Blenheim RGF *	14,31 €	FP8	Gris Braibant RGF *	14,31 €
Poiriers:					
FP9	Légipont	12,19 €	FP12	Jules d'Airolles	12,19 €
FP10	Conférence	12,19 €	FP13	Durondeau	12,19 €
FP11	Bon Chrétien William	12,19 €			
Pruniers :					
FP14	Reine Claude crottée	12,19 €	FP16	Belle de Thuin RGF *	14,31 €
FP15	Altesse Double	12,19 €	FP17	Prune de Prince RGF *	14,31 €
Cerisiers :					
FC1	Bigarreau noir	12,19 €	FC2	Bigarreau Napoléon	12,19 €
Noyer :					
FN1	Noyer commun - Juglans regia	12,77 €			

Autres fournitures :

Ref	Descriptif	Prix
MA	Manchon contre le gibier (tube fendu 8/120)	2,49 €/pc
TU	Tuteurs en bois traité de 2,5 m - diam 8/10 cm	5,45 € /pc
LC	Liens en caoutchouc pour fruitiers	0,40 € /pc
PA	Paillage : quantité souhaitée (en litre) gratuit en fonction des disponibilités	

Attention ! Il s'agit de plants «à racines nues», particulièrement sensibles aux conditions de transport et de conservation. Le GAL décline toute responsabilité en cas de non reprise des plants fournis mais peut statuer au cas par cas pour la garantie du fournisseur.

commande groupée : mode d'emploi

1. Sélectionnez les plants, complétez le bon de commande que vous envoyez par courrier ou par mail **avant le 20/11/2009** à l'adresse suivante :

GAL ESEM
Rue A. Bernard, 13
6280 GERPINNES
paysage@entre-sambre-et-meuse.be

2. Versez le montant avant le **23/11/2009** sur le compte du 363-0424324-86 avec en communication votre nom et prénom.
3. Dès réception du paiement, nous vous confirmerons votre commande.
4. Vous venez chercher votre commande à Cerfontaine le **05 décembre 2009**, rue de la Gare (site de l'ancienne scierie), entre 8h30 et 12h.

bon de commande à renvoyer avant le 20/11/2009

Nom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Ref	Essence	Prix unitaire	Quantité	Prix total
FP2	*Reinette de France*	*12,19*	*3*	*36,57 €*
Total				

Ma commande ne sera confirmée qu'après paiement du montant total avant le 23/11/2009.

Je viendrai chercher ma commande vers ..... (entre 8h30 et 12h00).